

Image not found or type unknown



astreintes en plus de ma journée légale

Par **matoucalin**, le **14/06/2010** à **12:32**

Bonjour,

Je suis salarié d'une SCI en qualité de jardinier gardien.

A ce titre j'ai un contrat de travail de 35h.

Mon employeur en plus de mon travail de jardinier qui dépasse largement les 35h légales me demande d'assurer des astreintes de nuit toute la semaine ainsi que les nuitées du week end.

En a t'il le droit? Si oui, mon salaire ne devrait il pas être majoré?

Merci de vos réponses.